Monsieur J'espere que la mienne du 19 de ce
est delivrée. J'ay bien receu la vostre du 18 les sont
ostourees aussy à Monseigneur et n'y ay pas oublié
ce qu'avés desiré pour le Sieur Doublet. Le corps
avec celuy de l'Admiral qui est demeuré ici
touchant le second point sur lequel on attendoit
que cependant que le premier se manioit ils
eussent procuré quelque d'esclaircissement
mais il m'a replique qu'il l'avoit bien bon,
que ses Exces leur en fist ouverture, mais quoy-
qu'ont ouy leurs raisons, elles trouva bon qu'on
n'y fist tant mention cordeça. Si vous avez
raison de vous plaindre des longueurs qui semblent
gaster les affaires si importante lors que se fasses
vre republicque precedente, ce n'avons qu'a
present l'entende apres des plus instez responce des
que nous ferez la dessus. Croiez moy s'il vous
plaist, ce nœud ne sera jamais deslié ou desemba-
rassé par ceux qui s'en meslent mais l'une longeur
produira l'autre si ce n'est que vre Alexandre
s'en approche et le coupe. Je luy en tiendray quelque
chose. Vous verez adjousté de Sr Ploos de Tienhoven
à laquelle pour n'user des redites je m'addresseray
mesme si ... que je suis

Monsieur

De la Haye ce
26 d'Octobre 1632

Vre tres affectionné serviteur
Corneille Vander Myle